



ARNPN

Association pour le Rassemblement National des Psychologues Spécialisés en Neuropsychologie

Le 21 novembre 2009

Chers collègues,

Après bientôt 3 ans de travail sur la question de l'organisation des psychologues spécialisés en neuropsychologie en France, nous souhaitons, avec vous, faire le point sur notre démarche, ce qu'elle a déjà pu apporter et ce qu'il lui reste à accomplir.

Le projet de rassemblement a pris sa source dans un contexte particulier mais inévitable. Depuis maintenant presque 10 ans, les formations ont vu leur nombre doubler, tripler puis quadrupler, élargissant considérablement cette spécialité et ses professionnels. Dans ce contexte est apparue une multiplication de témoignages de situations problématiques, de doutes concernant l'identité professionnelle, de difficultés institutionnelles parfois transversales à la profession de psychologue mais aussi parfois spécifiques à la neuropsychologie.

Nous avons donc, sur cette base, souhaité engager une réflexion nationale. Des axes de travail se sont naturellement dégagés, comme la question de la représentation du travail du psychologue neuropsychologue, la protection des actes, son autonomie professionnelle dans une discipline au carrefour d'autres professions, souvent mieux établies, plus fortes dans leurs bases, etc.

Dans un premier temps, nous avons effectué un état des lieux des organisations susceptibles de porter cette réflexion, ou tout au moins cette parole des cliniciens spécialisés en neuropsychologie. S'il existe des associations locales, propres à un hôpital, un département ou une région, aucune ne porte en elle ce projet national. Il existe également deux instances historiques, le SNP et la F.F.P.P., mais sans antenne spécifique à la spécialité, travaillant sur des questions fondamentales mais globales. Ces premiers constats nous ont incités à consulter différentes personnes-ressources, clinicien(ne)s, universitaires, associations, collectifs pour évaluer la pertinence d'un rassemblement national. Après plusieurs mois de travail, de nombreuses rencontres, dont le CPCN de Paris et la FFPP en la personne de Roger Lecuyer, nos échanges ont abouti, en 2007, sous la forme d'une synthèse diffusée le plus largement possible.

Cette synthèse comprenait une méthodologie visant un objectif jusqu'à aujourd'hui inchangé : créer les conditions favorables au rassemblement national des psychologues spécialisés en neuropsychologie.

La position d'indépendance par rapport aux instances nationales a été soulevée pour plusieurs raisons : se positionner implique de connaître ses partenaires, de pouvoir travailler avec eux afin de mettre à l'épreuve nos désirs et visions respectifs de la spécialité, tout cela ne pouvant se faire « a priori ». De plus, imposer un choix avant même la constitution d'une entité nationale ne nous est pas apparu un gage de démocratie ni d'efficacité sur le long terme.

C'est dans ce contexte que nous avons souhaité poursuivre le dialogue avec les deux instances nationales, sans restriction ni retenue.

Le SNP nous a donné l'occasion de publier un article dans le numéro de décembre 2008 du Bulletin « Psychologues et Psychologies », dans le cadre d'un dossier intitulé « Psychologue et santé publique » : « *La plainte mnésique comme déterminant de santé publique : regard neuropsychologique* ». Nous avons également été invités à communiquer lors d'une journée de formation sur le thème « *Déontologie et pratiques des psychologues face aux contraintes institutionnelles et sociétales* ».

La FFPP nous a offert une réunion d'échanges avec le CPCN et Age en Age. En parallèle de cette réunion, nous avons eu l'occasion de travailler avec ces deux associations sur la rédaction d'un article pointant les enjeux du bilan neuropsychologique et donc, les spécificités de ce travail dans le champ des bilans psychologiques.

La neuropsychologie n'étant pas qu'une affaire de psychologues, nous avons également souhaité établir des relations avec la Société de Neuropsychologie de Langue Française (SNLF) et le Groupe de Réflexion sur l'Évaluation des fonctions COgnitives (GRECO). La première nous a engagés à poursuivre le travail et la seconde a souligné la nécessaire présence des psychologues au sein du GRECO, l'importance d'une dynamique nationale sur la question des évaluations cognitives, portée par les psychologues spécialisés en neuropsychologie.

Le 23 mai 2008, lors d'une rencontre autorisée par la SNLF à Amiens, l'ensemble de nos échanges et réflexions a abouti à l'assemblée générale constitutive de l'ARNPN : l'Association pour le Rassemblement National des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie.

L'objectif principal de l'ARNPN est de « favoriser l'émergence d'une organisation nationale professionnelle rassemblant les psychologues spécialisés en neuropsychologie » (article 2 des statuts). C'est en ce sens que nous avons passé cette année à nous déplacer en région pour aller à la rencontre des groupes existants et afin de consolider nos liens. Nous avons également encouragé et aidé la création de nouveaux regroupements (par exemple PSYNEUROPSY-MID l'association des psychologues spécialisés en neuropsychologie en Midi-Pyrénées).

Aujourd'hui, après un an et demi d'existence, l'ARNPN représente 132 adhérents individuels, 7 regroupements « officiellement » partenaires et des liens avec les principales organisations en neuropsychologie mais aussi avec les principales instances représentatives des psychologues. La question du rassemblement national n'a jamais été portée aussi loin et avec autant d'énergie. Elle est en passe d'aboutir et c'est dans ce contexte que nous avons souhaité vous adresser ce courrier.

L'ARNPN a été conçue comme un outil de réflexions, une plateforme permettant de créer du lien, de faire émerger les conditions nécessaires au rassemblement. Malgré les efforts que nous avons déployés pour vous convaincre du bien fondé de notre action, il semble que nous n'ayons pas trouvé, à l'époque, les arguments pour vous convaincre de nous rejoindre dans ce tournant que prend la spécialité. Nous gardons toutefois l'espoir de voir les choses changer pour plusieurs raisons :

-notre groupe de travail a toujours eu à coeur de produire des écrits, des réflexions de qualité, ne privilégiant jamais la facilité à la rigueur qu'impose le projet de rassemblement.

-ce groupe de travail a soutenu, dans les régions, les initiatives de regroupement comme vous l'avez fait à Paris. Nous partageons avec vous cette valeur d'organisation par spécialité (à l'image de votre collègue) et soutenons l'idée qu'elle n'est en rien opposée au nécessaire développement d'une instance transversale, forte.

-nous savions que ce projet devait s'inscrire dans le temps. Après 3 ans de fonctionnement, nous pensons pouvoir dire que nous avons réussi à inscrire notre démarche dans le paysage institutionnel et professionnel.

Parce que les psychologues tirent un profit évident dans une structuration locale, de type associatif ou collégial, nous souhaitons insister sur le fait que le projet de rassemblement n'a jamais eu pour objet de lisser ce mode d'organisation.

Pour qu'aucun doute ne persiste sur ce point, nous proposons la mise en œuvre, non pas d'une association nationale de neuropsychologie mais d'un réseau national de neuropsychologie. Celui-ci, qui reste à créer, permettrait aux associations locales de joindre leurs forces lorsque cela s'avère nécessaire, de donner corps à une spécialité qui n'a plus rien de confidentiel aujourd'hui et qui doit pouvoir se faire entendre et (re)connaître des partenaires et acteurs de la neuropsychologie francophone. En somme, nous devons pouvoir lui donner une voix et agir en professionnels responsables en participant, conjointement, au devenir de notre champ d'exercice.

Parce que la question des instances nationales et plus précisément, de la FFPP, a eu des incidences sur nos relations, nous proposons la création d'un partenariat avec la Fédération. Ce mode de fonctionnement n'existe pas à l'heure actuelle mais nous gageons que les choses évolueront dans les années à venir. L'idée est simple : animer, au sein de la FFPP, une commission Neuropsychologie sur la base de nos travaux en tant que collectif national. Ce partenariat n'impliquerait pas d'adhésion a priori. Cette proposition aurait, de manière immédiate, un double intérêt :

-permettre à la FFPP de bénéficier d'une commission forte et légitime tout en confortant sa place de partenaire privilégié auprès des neuropsychologues ;

-permettre aux psychologues-neuropsychologues de garder ce temps de réflexion, nécessaire avant tout engagement politique.

En d'autres termes, nous proposons une collaboration en espérant que celle-ci puisse nous amener, les uns et les autres, vers un positionnement définitif mais éclairé. Beaucoup de collègues sont en attente d'actes concrets de la part de la FFPP. En partenaire, nous pourrions lui donner les moyens d'agir. Gageons que ces actions suffiront à faire peser la balance de son côté.

Cette proposition d'organisation nous apparaît comme la meilleure, mais aussi la seule susceptible de ménager toutes les sensibilités en présence. Nous espérons, sincèrement, que vous saisissez l'occasion de collaborer avec nous à la neuropsychologie de demain.

Parmi les effets positifs que nous pourrions attendre d'un tel réseau, nous vous proposons quelques exemples :

-la possibilité de nous positionner, en tant que professionnels, sur des thématiques très actuelles : la diffusion des outils psychométriques, la récupération de ces outils par d'autres corps professionnels, la mise en place d'une véritable promotion de notre discipline ;

-la mise en chantier d'un travail de réflexion sur les offres de formation en neuropsychologie, leurs adéquations par rapport à la réalité de terrain, la place des professionnels dans cet aspect fondamental de notre métier ainsi que de véritables propositions pour une neuropsychologie de haut niveau ;

-la mise en commun des énergies locales pour une psychométrie francophone forte, qui serait à même de fournir des outils et des études normatives propres à garantir des pratiques de haut niveau ;

-l'élaboration de colloques et de formations spécifiques aux cliniciens : le premier colloque de neuropsychologie clinique étant d'ores et déjà en cours d'élaboration avec nos partenaires.

Comme vous le constaterez, si ces objectifs apparaissent fondamentaux pour notre discipline, ils restent tous à bâtir. Ils nous réclament et testeront, sans aucun doute, notre capacité à travailler ensemble. La prochaine étape, et non des moindres, sera d'établir avec les associations partenaires de ce rassemblement, les modalités de fonctionnement de ce réseau. Nous espérons que vous vous joindrez à nous pour relever ce défi.

Pour que vive la neuropsychologie clinique,

*Pour l'ARNPN,
Dominique Cazin et Sandrine Chicherie.*